





<h1>Liste de contrôle pour les manifestations</h1> <p>(A lire, à compléter, à signer et à remettre à l'autorité lors du contrôle)</p>	Oui	Non applicable	Non*
Vers. 1.1			
<b>1. Généralités</b>			
Un apport d'air frais constant et suffisant est-il garanti vers les emplacements des appareils à gaz ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Les produits de la combustion sont-ils évacués à l'air libre sans danger ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Tous les utilisateurs ont-ils été formés à l'utilisation des installations de gaz avant leur mise en service ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Les raccords des régulateurs de pression correspondent-ils aux raccords des bouteilles de gaz ? (par exemple pas de raccordement d'une bouteille allemande à un régulateur de pression suisse)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Les raccords non utilisés sont-ils fermés de manière étanche et protégés par des capes afin d'éviter toute fuite de gaz ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<b>2. Emplacement des bouteilles de gaz</b>			
Les bouteilles de gaz (pour l'exploitation ainsi que les bouteilles de réserve et les bouteilles vides) sont-elles placées à une distance minimale de 3 m. par rapport aux cavités telles que caves, égouts, puits, fosses, sauts-de-loup, etc. ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
			
Les bouteilles de gaz présentes dans la zone de travail sont-elles toutes raccordées correctement ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Les bouteilles de gaz et les conduites d'alimentation exposées à des risques de dégradation mécanique sont-elles suffisamment protégées ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
La stabilité des bouteilles de gaz est-elle assurée pour éviter qu'elles ne se renversent ou ne roulent ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Les bouteilles de réserve et les bouteilles vides sont-elles stockées en dehors de la zone de travail, à une distance minimale de 2 m. de l'appareil à gaz ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Les bouteilles de réserve sont-elles à l'abri du public et en sécurité ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Les bouteilles de gaz sont-elles protégées contre tout accès de personnes non autorisées ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Le changement des bouteilles de gaz est-il effectué uniquement par des personnes ayant été instruites en conséquence ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Un essai d'étanchéité est-il réalisé après chaque changement de bouteille ? (par exemple au moyen d'un spray de détection des fuites)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
L'accès aux bouteilles de gaz est-il garanti en cas d'urgence ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<b>3. Tuyaux flexibles</b>			
Les tuyaux flexibles sont-ils uniquement utilisés là où il est nécessaire que la conduite de gaz soit mobile ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Les tuyaux flexibles à haute pression sont-ils tous renforcés et autorisés pour les gaz liquéfiés (par exemple orange, noir) ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
			
Est-il possible de contrôler les tuyaux flexibles sur toute leur longueur ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Les tuyaux flexibles sont-ils exempts de dommages mécaniques, thermiques ou dus à l'âge, ainsi que de réparations ? (par exemple fissures, décoloration forte, ruban adhésif)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Les tuyaux flexibles à haute pression sont-ils fixés à l'embout par sertissage ou par des brides ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Les tuyaux flexibles sont-ils protégés contre tout échauffement inacceptable et contre toute sollicitation mécanique inadmissible ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Les tuyaux flexibles d'une longueur supérieure à 1,50 m. sont-ils équipés d'un dispositif de sécurité en cas de rupture du tuyau ?		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
--	---	--------------------------	--------------------------	--------------------------

<b>4. Robinetterie</b>					
Les conduites d'alimentation sont-elles équipées d'organes d'arrêt avant chaque prise de gaz ? (si un appareil à gaz est directement raccordé à la bouteille de gaz, le robinet de bouteille à gaz tient lieu d'organe d'arrêt.)			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
La pression de service des appareils à gaz correspond-elle à la pression dans la conduite ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

<b>5. Divers</b>				
Le stand utilisant de l'huile ou de la graisse de cuisson est-il équipé, à proximité, accessible et bien visible, d'une couverture d'extinction ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Le stand utilisant des grils à bois, à charbon de bois ou à gaz est-il équipé, à proximité, accessible et bien visible, d'un extincteur mouillant de 6 litres minimum ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Les grils sont-ils installés à une distance minimale de 20 cm de toute matière combustible et protégés du public ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Les dispositifs de lutte contre le feu (extincteurs, couvertures d'extinction, etc.). Est-ce que le personnel et moi-même connaissons le maniement de ces dispositifs ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Les câbles des appareils électriques sont-ils bien raccordés et en bon état ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Les câbles électriques, les raccordements (multiprises, tableaux, etc.) sont-ils bien protégés des éclaboussures d'eau ou de la pluie ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

**\* Si la réponse à une question est «Non», il est interdit d'utiliser les installations (de gaz liquéfiés, grils, appareils électriques) jusqu'à l'élimination du défaut !**

<b>Attestation de contrôle</b>	
Nom de la manifestation :	.....
Nom et prénom du responsable du stand :	..... Numéro du stand : .....
Remarque(s) du stand :	.....
Lieu et date :	Signature du Responsable : .....
Remarque(s) Sécurité civile :	.....
Heure et date du contrôle :	Signature Sécurité civile : .....

Informations et renseignements :	Sécurité Civile Place de l'Hôtel-de-Ville 2 Case postale 512 1870 Monthey 1	Téléphone : 024 475 76 22 Fax : 024 475 76 49 Courriel : sc@monthey.ch Site : www.monthey.ch
Horaires :	Du lundi au vendredi : 09h00 - 11h00 et 14h00 - 16h00 En dehors de ces heures, sur rendez-vous	